



COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION

PROCÈS-VERBAL

54^e SÉANCE TENUE LE 5 MARS 2008, À 17 H

Maison du citoyen, salle des comités, 2^{er} étage, 25 rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres

M. Luc Angers, président, conseiller district des Promenades (n^o 11)
M. Frank Thérien, membre, conseiller district d'Aylmer (n^o 1)
M. Claude Charette, citoyen
M. Serge Forget, secteur communautaire
M^{me} Joscelyne Levesque, citoyenne
M. Robert Tremblay, secteur privé

Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des commissions et comités

Personnes-ressources

M. David Leclerc, coordonnateur / programmes
M. Réjean Martineau, chef de division de l'habitation et du développement urbain
M. Gaétan Rodrigue, analyste aux programmes à l'habitation

ABSENCES :

Membres

M. Joseph De Sylva, vice-président, conseiller district du Versant (n^o 12)
M. Daniel Burns, secteur privé
M. Mario Courchesne, secteur para-gouvernemental
M. Marc-André Laurin, secteur para-gouvernemental
M^{me} Kristin Marinacci, citoyenne

Personnes-ressources

M^{me} Catherine Marchand, dir. du Module de l'urbanisme et du développement durable

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président constate l'atteinte du quorum et ouvre l'assemblée à 17 h.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté en ajoutant trois sujets à l'article varia.

DISTRIBUTION : Aux membres de la CPH, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 54^e SÉANCE TENUE LE 5 MARS 2008

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Date de la prochaine assemblée
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2008
5. Signature du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2008
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2008
7. Guide de gestion et appel de proposition 2008-2009
8. Coopérative d'habitation Le Trièdre Phase 1
9. Varia
 - a) Résolution Accès-logis
 - b) Visite à Gatineau du vice-président de la SHQ, M. James McGregor
 - c) Services d'hébergement de dépannage
10. Levée de la séance

3. Date de la prochaine assemblée

On rappelle que la prochaine séance aura lieu le 14 avril 2008.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2008

Le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2008 est approuvé.

5. Signature du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2008

Le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2008 est signé par le président.

6. Suivi du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2008

On souligne que le document intitulé : « bilan 2007 et le plan d'action 2008 relatif à la politique d'habitation » a été déposé au comité exécutif de la Ville de Gatineau et sera entériné par le conseil municipal lors de la séance du 11 mars prochain.

On mentionne également que le projet de coopérative d'habitation « Nouvelle-Vague », coopérative à droits « superficiaires » sera relancé au printemps 2008 sur de nouvelles bases (constructeur / entrepreneur).

7. Guide de gestion et appel de proposition 2008-2009

On suggère de supprimer le vocable « unités d'habitation » qui constitue une traduction libre du terme anglais « housing units ». On souligne qu'une vérification sera effectuée auprès d'un linguiste.

On présente ensuite un résumé du rapport d'analyse et du guide de gestion du fonds du logement social en insistant sur l'historique du fonds du logement social et communautaire de la Ville de Gatineau et sur la répartition de l'enveloppe budgétaire de 6,14 M \$ de 2008 et 2009.

Plusieurs commentaires sont formulés, entre autres, sur :

- La façon de répartir l'enveloppe budgétaire;

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 54^e SÉANCE TENUE LE 5 MARS 2008

- La répartition du budget par clientèle (famille, monoparentale, personne seule, besoins particuliers, itinérant, âgées, etc.);
- Le fait qu'il n'y aura pas d'autre appel de proposition de projets avant 2010;
- La date de parution de l'avis public de l'appel de proposition de projets qui devrait être après l'adoption du budget du gouvernement du Québec.

Un assentiment est donné par la Commission concernant la nouvelle répartition budgétaire, modifiant la proposition du 23 janvier 2008. Cette nouvelle répartition se lit comme suit : 30 % pour les familles, 40 % pour les personnes âgées et 30 % pour les personnes ayant des besoins particuliers.

R-CPH-2008-03-05 / 03

Que cette commission recommande au conseil d'adopter le guide de Gestion du fonds du logement social et de lancer l'appel de propositions des projets de logements sociaux et communautaires pour 2008-2009.

ADOPTÉE

On suggère de traiter immédiatement les sujets inscrits à l'article varia.

9. Varia

a) Résolution Accès-logis

On mentionne que le 11 mars prochain, lors de la séance du conseil municipal de la Ville de Gatineau, une résolution sera présentée pour adoption en vue de demander au gouvernement du Québec de maintenir en place le programme Accès-logis.

On souligne également que deux résolutions relatives à la phase V du programme rénovation Québec (PRQ) et à la rénovation des façades commerciales seront présentées pour adoption lors de cette séance.

b) Visite à Gatineau du vice-président de la SHQ, M. James McGregor

On rappelle que M. James McGregor, vice-président de la SHQ sera présent lors de la prochaine séance de la CPH fixée au lundi 14 avril 2008.

On souligne que les membres de la CPH seront consultés au niveau des thèmes et sujets devant être inscrits à l'ordre du jour de cette séance.

c) Services d'hébergement de dépannage

À la suite d'une question, on indique que le Gîte Amis et les Œuvres Isidore-Ostiguy offrent des services d'hébergement de dépannage aux personnes et familles sans logement.

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 54^e SÉANCE TENUE LE 5 MARS 2008

8. Coopérative d'habitation Le Trièdre Phase 1

Monsieur Serge Forget déclare son potentiel conflit d'intérêts sur cette question. Il déclare qu'il ne participera pas aux délibérations et s'abstiendra de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cet article. Il quitte la séance.

On présente l'ensemble de la problématique relative au projet de la Coopérative d'habitation Le Trièdre.

Les membres conviennent qu'il est important de respecter les grands principes, les modalités et les règles de fonctionnement et en même temps d'agir avec une certaine souplesse compte tenu de la nature des problématiques pouvant se présenter dans le cadre de la réalisation des projets de logements sociaux.

R-CPH-2008-03-05 / 04

Que cette commission recommande au conseil de prioriser le dossier de la coopérative Le Trièdre Phase 1, lors du prochain appel de propositions de projets de logements sociaux en y associant une subvention à la hauteur de la demande, soit 621 930 \$ représentant 15 % du coût du projet.

ADOPTÉE

10. Levée de la séance

La séance est levée à 18 h 40.